

Salon privatif 5 a 20 personnes
pour tout renseignement contactez nous
au 02 35 70 80 18
ou
mail lapetiteauberge76@gmail.com



Conditions générales de Vente

1- confirmation de réservation cérémonie

La Réservation n'est définitive qu'après retour l'acompte versé, des conditions générales des ventes signées et acceptées , avec la mention « bon pour accord » et le versement de l'acompte de 90€,

2-Acompte

Le versement de l'acompte reste acquis à l'établissement. Aucun remboursement ne sera effectué après le paiement des acomptes, quelque soit le motif invoqué par le client pour annuler le contrat, même en cas de force majeure, notamment décès , longue maladie , épidémie , pandémie , guerre , catastrophe naturelle ou industrielle , attentat ou acte de terrorisme , inondation régionale ou nationale , ou tout autre motif invoqué par l'état ou quelque soit l'administration concernée.

Pour toute demande de modification ou de décalage de dates de reservation après confirmation de reservation , les acomptes resteront acquis à l'établissement. pour reconfirmer votre nouvelle date vous serez dans l'obligation de reverser un acompte de 90€ pour confirmer votre nouvelle réservation.

3 : le salon sera disponible à partir de 12 h jusqu'à 15h00 et le soir de 19h à 23h00 passer ce delai il vous sera facturé 90€ par heure dépassée

4-Toutes deteriorations du salon seront à la charge du client .

5-Le client accepte de traverser la cuisine en tout état de cause pour acceder à son salon , en aucun cas et quelque soit le motif ,

le client ne pourra se retourner juridiquement contre le restaurerant la petite auberge

Date et signature bon pour accord du client

signature du responsable